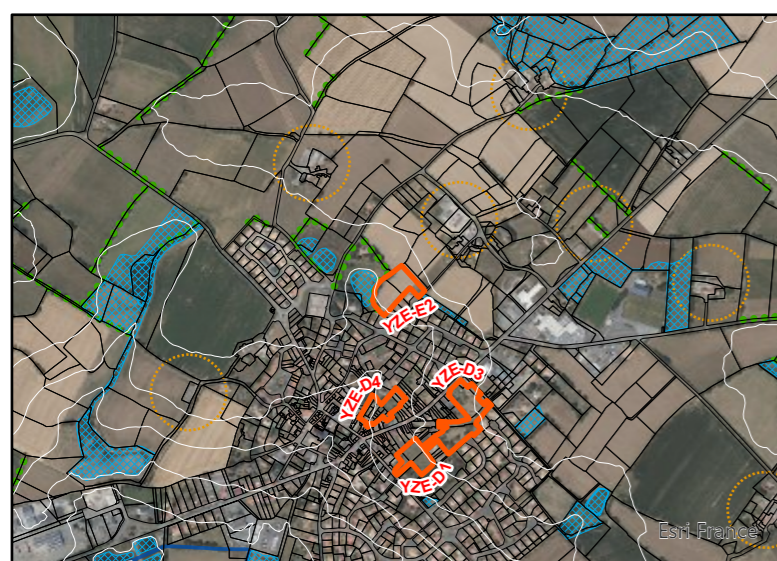







État des lieux



-  Secteurs retenus en extension de l'enveloppe urbaine
-  Zone humide
-  Zone inondable hors PPRI

Caractéristiques environnementales

- Haie champêtre pluristratifiée composée de chênes de grande taille à l'ouest du site

Occupation du sol et paysage

- Parcelle agricole dédiée à la culture céréalière
- Haie champêtre pluristratifiée composée de chênes de grande taille à l'ouest du site

Caractéristiques urbaines

- Secteur à l'ouest de la commune et à l'est d'un cimetière
- Secteur en frange d'un quartier pavillonnaire
- Desserte possible depuis l'impasse du moulin oiseau

Enjeux

- Intégration du bâti au tissu urbain existant
- Préservation des chênes de grande taille présentant un enjeu patrimonial et paysager

Organisation de la desserte et des déplacements

- Un accès sera créé en continuité avec l'impasse du moulin oiseau
- Une liaison douce reliant la Chapelle 2 et le complexe sportif de la commune traversera le site au nord du site
- La liaison douce existante sera conservée à l'est du secteur

Formes urbaines et organisation du bâti

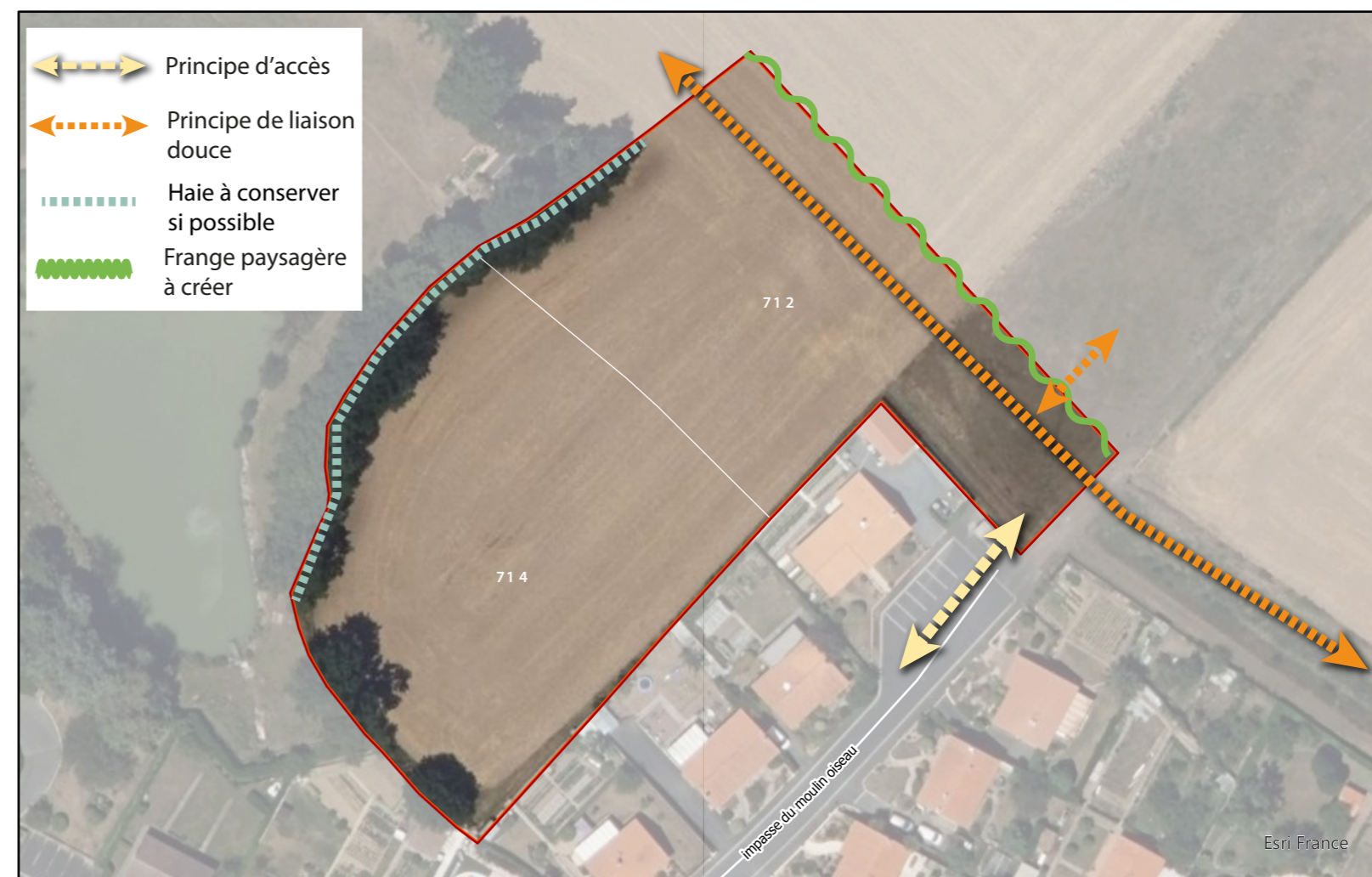
- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant
- Les formes basses de bâti seront à privilégier afin de préserver une notion architecturale et paysagère

Insertion paysagère

- La haie présente au nord-ouest du site devra être conservée dans la mesure du possible
- Une frange paysagère sera créée au nord du site afin de marquer une séparation avec le milieu agricole

Insertion environnementale

- Pas de mesure particulière



Programmation

Densité minimum de logements: 15 log/Ha

Typologie de logements: Individuels

Surface : 0,85 Ha

Rythme d'urbanisation envisagé: Court terme